ÉCOLE LIBRE

DES

SCIENCES POLITIQUES

27, RUE SAINT-GUILLAUME, A PARIS

QUATORZIÈME ANNÉE (1884-1885)

LES COURS OUVRIRONT LE LUNDI 17 NOVEMBRE 1884

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. **E. ANDRÉ**, Président du Conseil ; **HELY D'OISSEL**, Vice-Président ; **E. BOUTMY**, de l'Institut, Directeur de l'École ; **Alfred ANDRÉ**, régent de la Banque de France ; **E. BEAUSSIRE**, de l'Institut ; **P. BETHMONT**, premier président de la Cour des Comptes ; **Adolphe d'EICHTHAL** ; **Albert HUBNER** ; comte **L. de SÉGUR** ; **Jacques SIEGFRIED**, banquier à Paris ; **H. TAINE**, de l'Académie française ; **C. de VARIGNY**.

Commissaire : M. **E. MULLER**, ancien Président de la Société des ingénieurs civils.

ENSEIGNEMENT

I. — DIRECTEUR

M. **Émile BOUTMY**, membre de l'Institut, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

II. — COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT

MM. **AUCOC**, de l'Institut ; **BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE**, de l'Institut, sénateur, ancien ministre ; **Ch. BAUDIN**, ancien ministre plénipotentiaire ; **DE CLERCQ**, ancien ministre plénipotentiaire ; **DARESTE**, de l'Institut, professeur honoraire de l'École ; **FLOURENS**, conseiller d'État, directeur général des Cultes, professeur honoraire de l'École ; **GLASSON**, de l'Institut, professeur à la Faculté de Droit, professeur honoraire de l'École ; **S. GOLDSCHMIDT**, donateur ; **JANET**, de l'Institut, professeur honoraire de l'École ; **P. LEROY-BEAULIEU**, de l'Institut, professeur honoraire de l'École ; **PETITJEAN**, premier président honoraire de la Cour des Comptes ; **G. PICOT**, de l'Institut ; **Léon SAY**, de l'Institut, sénateur, ancien ministre ; **DE VIEL-CASTEL**, de l'Académie française ; **VUITRY**, de l'Institut, ancien ministre.

III. — CORPS ENSEIGNANT

MM. **LEVASSEUR**, de l'Institut.
Albert SOREL.
H. GAIDOZ, directeur à l'École des Hautes Études.
LYON-CAEN, professeur à la Faculté de Droit.
RENAULT, professeur à la Faculté de Droit.
FUNCK-BRENTANO.
PIGEONNEAU, professeur suppléant à la Faculté des Lettres.
Ph. DE FERRARY, professeur au Collège Chaptal.
Clément JUGLAR.
E. BOUTMY, de l'Institut, directeur de l'École.
VERGNIAUD, ancien secrétaire général de la Préfecture de la Seine.
Alexandre RIBOT, membre de la Chambre des députés.
Francis CHARMES, membre de la Chambre des députés.
André LEBON, chef du cabinet du président du Sénat.
J. FLACH, professeur au Collège de France.
Anatole LEROY-BEAULIEU, publiciste.
VANDAL, auditeur de 1re classe au Conseil d'État.

MM. **Léon SAY**, de l'Institut, sénateur, ancien ministre des Finances.
René STOURM, ancien inspecteur des Finances et administrateur des Contributions indirectes.
DUNOYER, conseiller d'État.
CHEYSSON, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, directeur au ministère des Travaux publics.
DE FOVILLE, chef du bureau de statistique et législation comparée au ministère des Finances, lauréat de l'Institut.
DE LABOULAYE, administrateur des Postes et Télégraphes.
LE VAVASSEUR DE PRÉCOURT, maître des requêtes au Conseil d'État, commissaire du Gouvernement.
Gabriel ALIX.
COLMET-DAAGE, conseiller-maître à la Cour des Comptes.
MACHART, inspecteur des Finances, commissaire gal des Chemins de fer.
CARLIER, inspecteur des Finances.
LESER, professeur à l'École des Ponts et Chaussées.
MOTHERÉ, professeur au Lycée Charlemagne.

BUT DE L'ÉCOLE

Dans son ensemble, l'Enseignement de l'École des Sciences politiques est le *couronnement naturel de toute éducation libérale*. Son programme embrasse les principales connaissances auxquelles aucun homme cultivé ne doit rester étranger.

A un point de vue plus spécial, l'École des Sciences politiques se propose le même but que l'ancienne *École d'administration*. Chacune des grandes divisions de son enseignement constitue une préparation complète à l'une des carrières suivantes et aux examens ou aux concours qui en ouvrent l'entrée :

1. **DIPLOMATIE.** (Ministère des Affaires étrangères. Légations. Consulats.)
2. **CONSEIL D'ÉTAT.** (Auditorat de 2e classe.)
3. **ADMINISTRATION.** (Administration centrale et départementale. Contentieux des ministères. Sous-préfectures. Secrétariats généraux de département. Conseils de préfecture.)
4. **INSPECTION DES FINANCES.**
5. **COUR DES COMPTES.**

D'autre part, le programme comprend des éléments d'instruction supérieure qui complètent utilement la préparation à certaines hautes positions commerciales et financières. (Banques. Contentieux des grandes Compagnies. Inspection des chemins de fer, etc.)

Pendant les dernières années, les résultats des concours placés à l'entrée des carrières auxquelles l'École prépare peuvent se résumer ainsi :

CONSEIL D'ÉTAT

De 1877 à 1884, sur 42 candidats reçus, 33 appartiennent à l'École. A tous les concours, les élèves préparés par l'École ont obtenu les premières places.

INSPECTION DES FINANCES

De 1877 à 1884, sur 36 candidats reçus, 33 appartiennent à l'École. Depuis 1880 tous les candidats reçus ont été préparés par l'École.

COUR DES COMPTES

Aux concours de 1879, de 1882 et de 1884, les élèves de l'École ont obtenu 9 places sur 10.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Pendant les dernières années, tous les élèves présentés par l'École ont été reçus dans les premiers rangs. En 1881, en 1882 notamment, le candidat classé le premier appartenait à l'École.

ORGANISATION

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

CONDITIONS DE SCOLARITÉ

L'École reçoit des élèves et des auditeurs; les uns et les autres sont admis sans examen, avec l'agrément du Directeur et du Conseil de l'École. Ils n'ont à justifier d'aucun grade universitaire.

Les *élèves* sont les personnes qui ont pris une *inscription d'ensemble*.

Les *auditeurs* sont les personnes qui ont pris une ou plusieurs *inscriptions partielles*.

Les élèves sont seuls admis à briguer le diplôme de l'École.

Aucun auditeur ne peut s'inscrire aux conférences de préparation pour l'Inspection des Finances ou pour la Cour des Comptes, s'il n'est inscrit en outre au cours de finances, ou au cours d'organisation administrative, ou au cours de matières administratives, ou au cours d'économie politique.

Les candidats à l'Inspection, agréés par le professeur, sont seuls admis à la conférence d'interrogation pour les finances.

ENSEIGNEMENT

L'Enseignement comprend dans chaque section des Cours et des Conférences; il est plus général dans les Cours, plus spécial et plus pratique dans les Conférences. Les institutions et les faits ne sont pas exposés seulement dans leur état actuel. Le professeur les suit dans leur développement historique, compare la France avec les pays étrangers et fait ressortir les idées générales qui résultent de ces rapprochements.

ORDRE DES ÉTUDES

La durée des études est de deux ans; on peut les commencer chaque année.

Les Cours et Conférences sont distribués en *quatre sections* : I. Section administrative; II. Section diplomatique; III. Section économique et financière; IV. Section générale (droit public et histoire). Les sections étant organisées en vue du diplôme de l'École, les élèves et les auditeurs *qui ne briguent point ce diplôme* ont toute liberté pour composer autrement et selon leurs convenances particulières la liste des cours qu'ils entendent suivre.

L'enseignement est réparti de manière à pouvoir se combiner soit avec les études de licence ou de doctorat en droit, soit avec le stage administratif exigé des futurs Inspecteurs des Finances. Dans les trois premières sections, le cadre des études a été déterminé, non seulement d'après le programme des concours qui ouvrent l'accès de l'Inspection, de la Cour des Comptes, de la Diplomatie, de l'Auditorat au Conseil d'État, mais d'après les nécessités ultérieures de chaque carrière et en vue des autres emplois sur lesquels le candidat pourra trouver avantageux de se rabattre en cas d'échec. La Section générale est destinée spécialement aux jeunes gens qui cherchent à l'École le complément d'une éducation libérale, ou qui se préparent à la vie publique.

Des cours d'Anglais et d'Allemand ont lieu tous les ans, chacun deux fois par semaine.

EXAMENS, DIPLOMES, BOURSE DE VOYAGE

Dans chaque Section, un examen partiel a lieu à la fin de la première année, un examen général et final à l'expiration de la seconde année.

Les élèves qui en font la demande sont seuls admis à l'une et à l'autre de ces épreuves. Elles portent *sur toutes les matières obligatoires* de la section choisie par le candidat, et, en outre, sur les matières facultatives qu'il désigne.

Des diplômes sont décernés dans chaque section aux candidats reconnus capables. Des prix en livres, pour une valeur totale de 1,200 francs, sont attribués aux cinq candidats classés les premiers et ayant obtenu une moyenne déterminée.

Une *Bourse de voyage*, d'une valeur de 5,000 francs, sera mise au concours tous les cinq ans entre les élèves diplômés depuis un an au moins, et cinq ans au plus, qui auront satisfait aux conditions spécifiées par le règlement de l'École. Les boursiers rapporteront un mémoire résumant les résultats d'une étude faite à l'étranger ou en France.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque et les salles de lecture sont ouvertes de 10 heures du matin à 10 heures du soir aux personnes qui y ont entrée par leur inscription. La bibliothèque se compose :

1° De trois fonds de livres importants, appartenant : (*a*) à l'École; (*b*) à la Société d'enseignement supérieur; (*c*) à la Société de linguistique;

2° D'environ cent revues et journaux français et étrangers.

ANNÉE SCOLAIRE 1884-1885

L'année scolaire commencera le lundi 17 novembre et finira le 8 juin 1885. — Elle est divisée en deux termes. Le second terme commence le 1er mars.

On s'inscrit au secrétariat à partir du 3 novembre.

Les cours seront suspendus : du mercredi 31 décembre (inclus) au lundi 5 janvier (exclus); du vendredi-saint (inclus) au dimanche après la semaine de Pâques (inclus); le jour de Noël, le lundi et le mardi gras, le jeudi de l'Ascension, et le lundi de la Pentecôte.

INSCRIPTIONS

1° INSCRIPTION D'ENSEMBLE

	PAR TERME	PAR ANNÉE
Donnant entrée à tous les cours et conférences (1) tant réguliers que complémentaires, et à la bibliothèque.	175 fr.	300 fr.

2° INSCRIPTIONS PARTIELLES

Un cours (une leçon par semaine)		50 fr.
Id. (deux leçons par semaine)		100
Une conférence (une leçon par semaine)		40
Id. (deux leçons par semaine)		80

3° COURS DE LANGUES

Anglais ou Allemand (deux leçons par semaine)	30 fr.	50 fr.

4° BIBLIOTHÈQUE

Pour les auditeurs inscrits	30 fr.
Pour les personnes étrangères à l'École	50

(1) Les cours et conférences durent toute l'année; les conférences de finances, qui se terminaient en avril, s'étendront dorénavant sur tout le second terme.

La conférence d'interrogation est réservée aux candidats à l'Inspection des Finances agréés par le professeur.

TABLEAU GÉNÉRAL ET DIVISIONS DE L'ENSEIGNEMENT

1884-1886

SECTION ADMINISTRATIVE

MATIÈRES OBLIGATOIRES

Organisation administrative comparée. (**Le Vavasseur de Précourt.**) . . . . 2 années
Matières administratives. (**Alix.**) . . . . 2 —
Système financier des principaux États. (**Léon Say.**) . . . . 1 —
Des revenus publics et des impôts. (**Léon Say.**) . . . . 1 —
Économie politique. (**Dunoyer. — Cheysson.**) . . . . 2 —
Statistique et traités de commerce depuis 1786. (**Levasseur. — De Foville.**) . . . . 1 —
Droit constitutionnel de la France, de l'Angleterre, et des États-Unis. (**Boutmy.**) . . . . 1 —
Constitutions de la Belgique, de la Suisse, de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie et de l'Italie. (**A. Lebon.**) . . . . 1 —
Histoire parlementaire et législative de la France depuis 1789. (**Ribot. — Charmes.**) . . . . 1 —
Anglais ou Allemand.

MATIÈRES FACULTATIVES

Droit international conventionnel. (**Renault.**) — Législation civile comparée. (**Flach.**) — Législation commerciale comparée. (**Lyon-Caen.**)

SECTION DIPLOMATIQUE

MATIÈRES OBLIGATOIRES

Géographie et Ethnographie. (**Gaidoz.**) . . . . 1 année
Histoire diplomatique de 1789 à nos jours. (**Sorel.**) . . . . 2 —
Tableau de l'Europe contemporaine. (**A. Leroy-Beaulieu.**) et Affaires d'Orient depuis 1856. (**Vandal.**) *Ensemble* . . . . 1 —
Histoire diplomatique de 1648 à 1789. (**Pigeonneau. — De Ferrary.**) . . . . 1 —
Géographie économique (**Pigeonneau**); traités de commerce depuis 1786. (**De Foville.**) . . . . 1 —
Droit des gens. (**Funck-Brentano.**) . . . . 2 —
Droit international conventionnel. (**Renault.**) . . . . 2 —
Législation commerciale comparée. (**Lyon-Caen.**) . . . . 1 —
Anglais ou Allemand.

MATIÈRES FACULTATIVES

Droit constitutionnel. (**Boutmy. — A. Lebon.**) — Économie politique. (**Dunoyer. — Cheysson.**) — Organisation administrative comparée. (**Le Vavasseur de Précourt.**) — Législation civile comparée. (**Flach.**) — Histoire de la formation des principaux États de l'Europe au moyen âge. (**De Ferrary.**)

SECTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIERE

MATIÈRES OBLIGATOIRES

Économie politique. (**Dunoyer. — Cheysson.**) . . . . 2 années
Système financier des principaux États. (**Léon Say.**) . . . . 1 —
Des revenus publics et des impôts. (**Léon Say.**) . . . . 1 —
Statistique et traités de commerce depuis 1786. (**Levasseur. — De Foville.**) . . . . 1 —
Géographie économique. (**Pigeonneau.**) . . . . 1 —
Organisation administrative comparée. (**Le Vavasseur de Précourt.**) . . . . 2 —
Matières administratives. (**Alix.**) . . . . 2 —
Législation commerciale comparée. (**Lyon-Caen.**) . . . . 1 —
Droit international conventionnel (conférence). (**Renault.**) . . . . 1 —
Anglais ou Allemand.

MATIÈRES FACULTATIVES

Législation civile comparée. (**Flach.**) — Conférence pour la préparation à l'Inspection des Finances (**Machart. — Carlier.**), ou à la Cour des Comptes. (**Colmet-Daage.**)

SECTION GÉNÉRALE

DROIT PUBLIC ET HISTOIRE

MATIÈRES OBLIGATOIRES

Législation civile comparée. (**Flach.**) . . . . 1 année
Droit constitutionnel de la France, de l'Angleterre et des États-Unis. (**Boutmy.**) . . . . 1 —
Constitutions de la Belgique, de la Suisse, de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie et de l'Italie. (**A. Lebon.**) . . . . 1 —
Histoire parlementaire et législative depuis 1789. (**Ribot. — Charmes.**) . . . . 1 —
Histoire diplomatique de 1789 à nos jours. (**Sorel.**) . . . . 2 —
Tableau de l'Europe contemporaine. (**A. Leroy-Beaulieu.**) et Affaires d'Orient depuis 1856. (**Vandal.**) *Ensemble* . . . . 1 —
Droit des gens (cours). (**Funck-Brentano.**) . . . . 1 —
Économie politique. (**Cheysson.**) . . . . 1 —
Finances. (**Léon Say.**) . . . . 2 —
Géographie, Ethnographie. (**Gaidoz.**) . . . . 1 —
Anglais ou Allemand.

MATIÈRES FACULTATIVES

Organisation administrative comparée. (**Le Vavasseur de Précourt.**) — Législation commerciale comparée. (**Lyon-Caen.**) — Droit international conventionnel. (**Renault.**) — Économie politique. (**Dunoyer.**)

TABLEAU DES JOURS ET HEURES DES COURS

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1884-1885

HEURES.	LUNDI.	MARDI.	MERCREDI.	JEUDI.	VENDREDI.	SAMEDI.
8 heures 1/2	. . . . . .	Leser	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	Leser
9 heures	Sorel (conférence)	de Ferrary	A. Lebon	Pigeonneau	Funck-Brentano	. . . . . .
9 heures 1/2	. . . . . .	. . . . . .	Colmet-Daage	. . . . . .	. . . . . .	Colmet-Daage
10 heures	Flach	Levasseur	Sorel (cours)	Léon Say	Renault	Gaidoz
1 heure	. . . . . .	Motheré	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	Motheré
2 heures 1/4	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	Niox	. . . . . .
4 heures	Le Vavasseur de Précourt	Cheysson	Alix	Machart	Alix	Carlier

TABLEAU DES COURS

ANNÉE 1884-1885. — DU 17 NOVEMBRE 1884 AU 8 JUIN 1885

ORGANISATION ET PRATIQUE ADMINISTRATIVES EN FRANCE ET DANS LES PAYS ÉTRANGERS

M. Le Vavasseur de Précourt, maître des requêtes au Conseil d'État, commissaire du Gouvernement.

ORGANISATION DES POUVOIRS PUBLICS EN FRANCE.

(*Une leçon par semaine.*)

Organisation du pouvoir central. — Principes généraux de droit public et administratif. — Séparation des pouvoirs. — Pouvoir constituant, pouvoir exécutif, pouvoir législatif; droit électoral.

Organisation administrative. — Président de la République. — Ministres. — Conseil d'État.

Juridiction administrative, ses organes, ses règles de compétence et de procédure. — Conflits.

Organisation financière (Cour des Comptes). — Instruction publique : Conseil supérieur. — Régime des cultes. — Armée, recrutement, état des officiers.

Organisation judiciaire. — Comparaison avec les pays étrangers.

M. Gabriel Alix.

MATIÈRES ADMINISTRATIVES.

(*Deux leçons par semaine.*)

Introduction : Résumé des principes généraux du Droit administratif.

I. — *Gestion des Intérêts locaux.*

1° — De l'Administration provinciale dans les divers États de l'Europe.

De l'Administration provinciale dans l'Ancien Régime.

Du département. — Son histoire. — Budget départemental. — Des divers services publics départementaux. — Voirie départementale. — Chemins de fer d'intérêt local.

2° — De l'Administration communale dans les divers États de l'Europe.

De la commune française. — Patrimoine communal. — Des divers marchés passés au nom de la commune. — Budget; Octroi. — De l'accroissement des charges locales en France depuis cinquante ans. — Des divers services publics communaux. — Voirie communale. — Chemins vicinaux et ruraux. — Instruction primaire. — Sections de commune.

Administration des grandes capitales : Londres, Berlin, Paris.

Du mouvement de décentralisation qui s'est produit en France depuis 1830.

Du mouvement de centralisation qui s'est produit dans d'autres États.

3° — Colonies françaises et Algérie. — Histoire et organisation. — Budget colonial.

4° — Des établissements publics et d'utilité publique. — Question de la propriété des personnes morales. — Principales institutions d'assistance publique et de prévoyance.

II. — *Juridictions administratives.* — Résumé du cours au point de vue de la compétence de ces diverses juridictions.

FINANCES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES (DES REVENUS PUBLICS ET DES IMPOTS)

M. Léon Say, de l'Institut, sénateur, ancien ministre des Finances, *suppléé pendant le 2e trimestre* par M. René Stourm, ancien Inspecteur des Finances et administrateur des Contributions indirectes.

(*Une leçon par semaine.*)

I. — *Revenus publics et Crédit public. Ressources ordinaires et extraordinaires des budgets.* — Notions théoriques sur l'impôt. — Crédit public. — Emprunts et Dette. — Amortissement. — Conversions. — Cours forcé.

II. — *Impôts et Domaines.* — Impôts généraux sur la fortune (revenu et capital). — Impôts directs (impôts de répartition et impôts de quotité). — Impôts indirects. — Impôts de consommation. — Monopoles exercés ou délégués par l'État. — Domaine public. — Domaine de l'Etat. — Forêts.

M. Machart et M. Carlier, Inspecteurs des Finances.

(*Deux conférences par semaine.*)

Étude détaillée et pratique sur l'administration financière en France. — Comptabilité de l'Etat. — Comptabilité départementale et communale. — Analyse du décret du 31 mai 1862.

Législation des impôts et organisation des régies financières. — Attributions des agents de chaque administration.

Nota. — M. Rœderer, Inspecteur des Finances, fera en outre une conférence d'interrogation pour les candidats à l'Inspection.

M. Colmet-Daage, conseiller-maître à la Cour des Comptes.

(*Deux conférences par semaine.*)

Examen théorique et pratique du décret du 31 mai 1862, au point de vue du contrôle de la Cour des Comptes.

Budget général de l'État; contrôle judiciaire.

Établissements de bienfaisance et comptabilités spéciales.

Comptabilité-matières.

ÉCONOMIE POLITIQUE.

M. Cheysson, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Directeur au ministère des Travaux publics.

(*Une leçon par semaine.*)

INTRODUCTION. — Besoins; Travail; Richesse; Utilité; Capital; Valeur.

La Statistique. — Son rôle vis-à-vis de l'Économie politique.

I. — PRODUCTION. — Travail : Divisions du Travail; Liberté du Travail. — Capital : les machines. — La nature : la propriété rurale et urbaine; la grande et la petite propriété. — Le classement des industries. — Le climat et les lieux.

II. — RÉPARTITION. — Salaire : Nature et rôle du salaire; Travail des enfants et des femmes. — Rente du sol : Les divers modes d'exploitations agricoles. — Part du capital. — Part de l'entrepreneur.

Rapport entre le capital et le travail. — Systèmes socialistes. — Trades-Unions; grèves; associations; Sociétés coopératives; Syndicats; Banques populaires. — Institutions de prévoyance. — Charité. — L'industrie moderne.

III. — LA CIRCULATION. — L'échange; la Monnaie; les Banques; le Commerce; les Douanes.

IV. — LA CONSOMMATION. — Consommations publiques et privées.

La population. — Généralités démographiques. — La colonisation.

Du rôle de l'État. — Ses limites — Les travaux publics.

GÉOGRAPHIE ET ETHNOGRAPHIE

M. Gaidoz, directeur à l'École des Hautes Études

(*Une leçon par semaine.*)

1. — Histoire de la formation des États européens.
2. — Géographie politique de l'Europe et des colonies européennes.
3. — Distribution des races, des langues et des religions dans les principaux États.

HISTOIRE DIPLOMATIQUE DE L'EUROPE DE 1789 A 1830

M. Albert Sorel.

(*Une leçon par semaine.*)

PREMIÈRE ANNÉE.

1. — Droit public de l'Europe en 1789.
2. — La Révolution française et l'Europe.
3. — L'Empire français et l'Europe.
4. — Le congrès de Vienne et les traités de 1815.
5. — Les congrès d'Aix-la-Chapelle, Troppau, Laybach, Vérone.
6. — Indépendance de la Grèce. — La question d'Orient, de 1820 à 1830.
7. — Droit public de l'Europe en 1830.

M. Albert Sorel.

(*Une conférence par semaine.*)

Organisation des services diplomatiques. — Procédure d'une négociation. — Caractères des principales Cours et des Cabinets de l'Europe. — La presse politique dans les pays étrangers.

M. de Ferrary.

(*Une conférence par semaine.*)

Histoire de la formation territoriale des principaux États de l'Europe et de leurs relations internationales au moyen âge.

DROIT DES GENS

M. Funck-Brentano.

(*Une conférence par semaine.*)

Le professeur complètera son cours de l'année dernière par l'analyse des auteurs qui ont traité du droit des gens (Grotius, Pufendorf, Vatel, Heffter, Bluntschli, etc.). Exposé de leurs doctrines.

DROIT INTERNATIONAL CONVENTIONNEL

M. Renault, professeur à la Faculté de droit.

(*Une leçon par semaine.*)

Nationalité d'origine; naturalisation; conséquences d'un démembrement de territoire. — Territoire; traités de limites et de voisinage. — Condition des étrangers (Législation; traités de commerce et d'établissement. Capitulations; traités avec l'Extrême-Orient). — Statut personnel et réel; exécution des jugements et actes étrangers; compétence à l'égard des étrangers. — Application de la loi pénale; extradition.

STATISTIQUE ET GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

M. Levasseur, de l'Institut.

(1er *trimestre, une leçon par semaine.*)

Statistique. — Méthodes d'investigation et procédés d'exposition. — Démographie. Progrès de la statistique de la vie humaine. — Etude comparée des naissances, mariages, décès en France et à l'étranger; tables de survie. — Accroissement de la population. — Émigration et colonisation.

M. de Foville, chef du bureau de statistique et législation comparée au ministère des Finances

(2e *trimestre, une conférence par semaine.*)

Transformations successives du système commercial de la France jusqu'à nos jours. — Régime douanier. — Explications des termes usités dans les relevés de l'administration des Douanes. — Commerce général et spécial. — Modes d'évaluation. — Admissions temporaires. — Drawbacks. — Marine marchande, etc.

M. Pigeonneau, professeur suppléant à la Faculté des lettres de Paris.

(*Une conférence par semaine.*)

1. — Les statistiques commerciales. — Grandes routes de commerce. — La marine marchande de la France et des principales puissances commerçantes.

2. — Relations de la France avec les Etats européens et les pays baignés par la Méditerranée. — Les grands ports. — Comparaison du commerce extérieur des principaux Etats.

3. — Le commerce européen en Afrique, en Asie, en Océanie. — Le canal de Suez. — Les Indes, la Chine, le Japon, l'Australie, les colonies françaises, etc.

4. — Relations de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne avec les Etats-Unis, le Brésil et les Républiques de l'Amérique du Sud. — Le Canal de Panama.

LÉGISLATION CIVILE COMPARÉE

M. Jacques Flach, professeur au Collège de France

(*Une leçon par semaine.*)

Le Droit de famille.

I. — Histoire du droit de famille.

La famille comme unité politique. — Sociétés antiques. — Puissance paternelle et maritale. — Co-propriété de famille. — Vestiges actuels de cet état primitif : Russie, Slaves méridionaux, Orient, etc.

Le droit de famille subordonné au régime foncier. — Société féodale.

L'individu, unité politique. — Conséquences au point de vue du droit de famille. — Sociétés modernes.

II. — Le droit de famille considéré dans son organisme.

Mariage. — Le mariage religieux et le mariage civil. — Régimes matrimoniaux. — Condition de la femme. — Divorce et séparation de corps.

Filiation légitime et naturelle. — Adoption. — Puissance paternelle. — Tutelle des mineurs et des femmes.

III. — Le droit de famille dans ses rapports avec le droit public.

Régimes successoraux en vigueur dans les divers pays. — Partage égal. — Droit de masculinité. — Droit d'aînesse et de juveigneurie.

Liberté de tester. — Réserve héréditaire. — Partage d'ascendants. — Substitutions et majorats

HISTOIRE CONSTITUTIONNELLE DE L'EUROPE DEPUIS 1789

M. Vergniaud, ancien secrétaire général de la Préfecture de la Seine.

Suppléé par M. A. Lebon, chef du cabinet du président du Sénat.

(*Une conférence par semaine.*)

Les constitutions actuelles de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie, de la Belgique, de la Suisse et de l'Italie.

COURS COMPLÉMENTAIRE

M. le commandant Niox, professeur à l'École supérieure de guerre.

Organisation militaire comparée des Puissances étrangères.

COURS DE LANGUES

Allemand : M. Leser, professeur à l'École des Ponts et Chaussées.

Anglais : M. Motheré, professeur au Lycée Charlemagne.

Paris. — Typographie Georges Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 16301.